

# SOMMET SUR L'ÉDUCATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET D'ÉCOCITOYENNETÉ AU QUÉBEC

Quel.le.s citoyen.ne.s pour quel monde ?

Version de travail – Mars 2017

## Mobiliser les acteurs du changement

### Éléments pour une Stratégie nationale d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté au Québec

### Une synthèse<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Cette proposition d'éléments pour une *Stratégie nationale* résulte des travaux d'un collectif d'acteurs provenant de divers milieux d'éducation formelle et non formelle, soucieux de promouvoir le rôle de l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté au Québec. Une version plus élaborée de ce document – version de travail également – est disponible à l'adresse suivante:

<https://centrere.uqam.ca/sommeteducationenvironnement/>

Le rapport des personnes et de nos sociétés à l'environnement – cette matrice du « vivre ensemble » – apparaît plus que jamais comme un enjeu crucial de notre époque et le monde de l'éducation ne cesse d'être interpellé au premier plan pour assumer à cet effet une responsabilité d'ordre éthique et politique. Or, comment l'école québécoise et plus globalement, notre système d'éducation peuvent-ils relever adéquatement ce défi? Comment notre « société éducative » peut-elle s'engager efficacement dans l'incontournable transition qui s'impose? Comment favoriser les alliances entre les milieux d'éducation formelle et non formelle pour valoriser et stimuler les initiatives de transformation macro-culturelle permettant de reconstruire notre relation au milieu de vie, et en même temps, d'harmoniser nos rapports entre humains?

## 1. Une problématique

Malgré les vifs débats sociaux sur la nécessité d'un virage sociétal majeur, l'éducation formelle actuelle n'intègre pas encore adéquatement la dimension *écologique* (*oïkos*, maison commune) de notre rapport au monde. Le processus de « construction d'une vision du monde », au cœur du *Programme de formation de l'école québécoise*, s'en trouve tronqué. Au collège et à l'université, la formation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté reste globalement insuffisante dans les divers programmes, qui sont pourtant tous concernés. En particulier, la formation des enseignants est inadéquate en ce qui a trait à la transversalité curriculaire, et souvent presque inexistante en ce qui concerne le rapport aux réalités socio-écologiques du milieu de vie. Pourtant, la recherche et l'expérience montrent que l'ancrage et les diverses formes d'engagement des jeunes dans leur environnement, leur milieu de vie, sont une très grande source de motivation qui favorise leur réussite au sein d'une école où se forge une société qui apprend à mieux relever les défis socio-écologiques de notre monde contemporain.

Certes, il y a eu des avancées majeures jusqu'ici dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement au Québec, dues en grande partie au travail des organisations de la « société éducative » qui œuvrent dans le secteur éducatif non formel et qui accompagnent également l'école dans cette mission. Malheureusement, le soutien politique et les possibilités de financement de ces initiatives ne cessent de diminuer au fil des années. Plusieurs organisations non gouvernementales et diverses structures de soutien mises en place depuis les *États généraux* de 1991<sup>2</sup> ont vu leurs moyens d'action diminuer ou ont progressivement disparu. Globalement, les acteurs des différents milieux d'éducation formelle et non formelle observent que l'engagement des instances gouvernementales à l'égard de l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté est actuellement nettement inadéquat au regard de l'ampleur de la tâche. Entre autres, il importera de favoriser les liens entre ces divers acteurs et milieux, permettant un travail en synergie. D'où la nécessité de l'élaboration collective et de l'adoption formelle d'une *Stratégie nationale* structurelle et structurante à cet effet.

## 2. Des orientations

À l'heure où s'impose une transition majeure vers d'autres façons de « vivre ensemble sur Terre » et où les liens étroits entre les réalités écologiques et sociales sont plus que jamais mis en évidence, cette proposition de Stratégie vise à promouvoir l'intégration d'une éducation relative à

---

<sup>2</sup> En 1991, se tenait au Québec un événement intitulé *Vers les États généraux de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement*. Cet événement majeur a permis de rassembler les principaux acteurs du domaine dans le but de faire le point sur la situation et d'envisager des mesures pour promouvoir le déploiement de ce champ d'action éducative.

l'environnement et à l'écocitoyenneté (ERE.E)<sup>3</sup> dans le système éducatif québécois comme dans l'ensemble de notre société. Les questions vives auxquelles nous sommes confrontées font appel à l'engagement d'une citoyenneté informée, critique, vigilante, compétente, bienveillante et créative, en mesure de saisir les enjeux socio-écologiques et de se mettre en action. S'appuyant sur le développement d'une « identité écologique » personnelle et collective (qui implique un questionnement sur notre rapport au monde), il importe de promouvoir l'avènement d'une écocitoyenneté : la « cité » est ici celle du monde vivant, de la « maison de vie partagée » entre nous les humains et aussi avec les diverses autres formes et systèmes de vie. C'est un lieu d'engagement envers l'équité socio-écologique, la solidarité, la paix entre les humains et avec la nature, où peut se construire l'espoir. C'est un espace de débat démocratique sur le « bien commun » à préserver, à partager; c'est un chantier où inventer ensemble d'autres façons de produire, de consommer, d'habiter nos territoires, de vivre ensemble. C'est ici que se forment les compétences nécessaires pour participer à l'élaboration des politiques publiques et à la gestion des affaires collectives, contribuant entre autres à l'éclosion d'une économie du XXI<sup>e</sup> siècle, en phase avec les dynamiques écologiques de la planète, ancrée dans les territoires de vie et répondant aux besoins fondamentaux des populations, dont celui de se réaliser à travers une existence qui ait un sens, qui soit un projet. À cet effet, la *Stratégie* proposée poursuit les buts suivants :

- Favoriser une meilleure reconnaissance sociale et politique de l'importance d'une éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté dans les milieux formels et non formels;
- Valoriser les acteurs et les initiatives de la « société éducative » en ce qui concerne la prise en compte et le déploiement des dimensions écologique et écocitoyenne de l'éducation;
- Assurer un engagement et un appui adéquat de la part des instances de décision (dans les secteurs de l'éducation et de l'environnement principalement, mais aussi des autres instances concernées) permettant une intégration adéquate d'une éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans les milieux formels et non formels.

### 3. Les leviers

Divers leviers actuellement existants peuvent favoriser l'intégration d'une éducation en matière d'environnement et à l'écocitoyenneté au sein de notre « société éducative ». Nous pouvons miser sur une riche histoire collective à cet effet, qui témoigne de notre capacité à nous doter de moyens et de structures adéquates. Nous pouvons aussi compter sur une pluralité et une diversité d'acteurs et d'organisations qui ont développé une importante expertise dans le domaine. Il ne faut pas oublier que le Québec a déjà exercé un réel leadership en éducation relative à l'environnement au sein de la Francophonie et a bénéficié de reconnaissance à cet effet. Par ailleurs, il est possible de s'appuyer sur diverses initiatives actuellement en place au sein même des instances gouvernementales. Enfin, une recension des résultats de la recherche en éducation apporte d'importants arguments pour légitimer et pour promouvoir une meilleure intégration d'une ERE.E dans les dynamiques de formation, entre autres comme facteur de réussite éducative.

L'exploration des éléments de politique publique de différents pays en matière d'éducation et d'environnement permet de repérer des initiatives inspirantes pour l'élaboration d'une *Stratégie*

---

<sup>3</sup> Cette sphère d'action éducative se penche sur la relation à l'environnement. Elle inclut un large spectre d'avenues diverses, selon la conception qu'on adopte de l'environnement et selon l'angle sous lequel on considère le rapport individuel et social à celui-ci: éducation au milieu naturel, à la conservation, au patrimoine, au territoire, à l'écoconsommation, au développement durable, éducation écologique, écoformation, éducation à la santé environnementale, éducation au plein air, etc.

québécoise. Tant l'examen critique des fondements adoptés et des objectifs poursuivis par ces choix politiques, que l'exploration de la diversité des stratégies retenues pour les mettre en œuvre sont de nature à inspirer une proposition québécoise témoignant de la vision, de la culture, du contexte et de l'expérience particulières de la communauté des acteurs d'ici.

#### **4. Éléments de Stratégie relevant du MEES et des instances associées**

Dans le cadre des travaux visant l'élaboration et l'adoption d'une Stratégie nationale, un mandat pourrait être confié à une entité indépendante telle que le Conseil supérieur de l'éducation afin de donner un avis sur la question.

##### **4.1 Programmes d'études et régime pédagogique**

De façon globale, il convient de valoriser les éléments porteurs déjà en place, d'assurer leur optimisation et de les compléter.

- Repenser la portée des grandes missions de l'École québécoise à l'aune des réalités socio-écologiques contemporaines : instruire, socialiser, qualifier. Envisager également une quatrième mission : conscientiser et favoriser l'engagement.
- S'assurer que la dimension du rapport à l'environnement soit adéquatement considérée dans la mise en œuvre des trois visées fondamentales du *Programme de formation de l'école québécoise*: la construction d'une vision du monde, d'une identité et d'un pouvoir d'action.
- Promouvoir la prise en compte des dimensions transversales du programme de formation (compétences et domaines généraux), comme espaces privilégiés d'ERE.E.
- Revoir le domaine général de formation « Environnement et consommation » afin de s'assurer d'y intégrer une profondeur éthique et critique, et de mettre en évidence l'idée de « bien commun ». Élargir la préoccupation du rapport à l'environnement au-delà de la consommation de biens et services. Revoir le nom de ce domaine, lui donnant plus d'ampleur et de portée.
- Mettre en évidence les possibilités d'intégration d'une ERE.E qu'offrent les programmes disciplinaires existants. Les valoriser. Proposer des compléments à ces programmes.
- Ancrer les apprentissages dans les réalités du milieu de vie. S'ouvrir à la communauté dans laquelle s'inscrit l'école. Promouvoir l'intégration des enjeux socioécologiques (« questions vives ») dans la formation générale et dans les programmes spécialisés en éducation postsecondaire. Favoriser l'expérience fréquente et significative du rapport à la nature.
- Décloisonner les disciplines autour de projets d'apprentissage (scolaires ou communautaires) qui ont une signification pour les jeunes, pour les apprenants.
- Favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité pour mieux développer une vision écosystémique et holistique des réalités ; inviter au dialogue et à la mobilisation des savoirs ; valoriser la complémentarité des divers modes d'appréhension du monde.
- Accorder une importance particulière au développement de la pensée critique, incluant l'approche critique des cadres de référence pris pour acquis.
- Stimuler la créativité, en lien avec la célébration artistique du monde vivant et aussi avec le développement de compétences favorables à l'innovation écosociale. Stimuler l'imaginaire pour concevoir d'autres modes de rapport à l'environnement.
- Stimuler l'apprentissage coopératif/collaboratif pour favoriser une meilleure appréhension critique des réalités socio-écologiques. Valoriser l'intelligence collective et plus encore, l'intelligence citoyenne appliquée aux questions relatives au bien commun.
- Aborder une diversité de propositions éthiques et engager la discussion à propos de celles-ci. Éviter de confiner la réflexion à la seule éthique anthropocentrique nord-occidentale.
- Aborder la dimension politique du rapport à l'environnement, au sens où « politique » signifie « s'occuper ensemble des choses qui nous concernent tous ». Favoriser l'apprentissage de la discussion, du débat rigoureux et démocratique.

## 4.2 Compétences professionnelles des enseignantes et enseignants

### ➤ Formation initiale

- Ajouter une 14<sup>e</sup> compétence à la formation initiale : *Situer son enseignement, ses interventions et les apprentissages des élèves au regard des réalités socio-écologiques pour favoriser la construction d'une vision du monde et le développement d'un pouvoir-faire et d'un vouloir-faire écocitoyens.*
- Intégrer aux curriculums de formation, au moins un cours spécialisé obligatoire en ERE.E;
- Enrichir en ce sens également les cours de base, comme la sociologie de l'éducation, la philosophie de l'éducation, la pédagogie générale, les didactiques spécialisées.

### ➤ Formation continue

- Favoriser la co-formation, la création de communautés de pratique et le soutien de celles-ci, entre autres par l'accompagnement de conseillers pédagogiques compétents dans ce domaine et dont la tâche est ajustée à cet effet;
- Offrir des formations (ponctuelles ou régulières) en milieu de pratique;
- Offrir des programmes de formation universitaire de deuxième cycle spécialisés en ERE.E – pouvant ainsi servir de tremplin à une formation diplômante aux études supérieures.

## 4.3 Autres éléments de stratégie en milieu formel : Exemples

- Favoriser l'enrichissement des projets éducatifs des établissements en y intégrant une dimension d'ERE.E.
- Valoriser le rôle des parents et des animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, acteurs importants d'une ERE.E à l'école.
- Valoriser le rôle des jeunes comme acteurs sociaux et décideurs des réalités qui les concernent et qui affectent leur monde.
- S'assurer d'une cohérence entre l'ERE.E et les différents aspects de la vie à l'école/collège/université :
  - ✓ Rénover les bâtiments et repenser l'architecture des établissements de demain: constructions écoénergétiques; fenestration lumineuse, cours naturalisées, etc.;
  - ✓ Assurer un accès des élèves, des jeunes à des milieux « naturels » à proximité de l'école : parcs, boisés, jardins communautaires, etc.; développer des partenariats en ce sens;
  - ✓ Adopter une politique d'écoresponsabilité institutionnelle exemplaire;
  - ✓ Promouvoir l'éco-alimentation au sein de l'établissement; développer des jardins collectifs sur le site;
  - ✓ Créer avec les jeunes des coopératives d'échange (vêtements, de livres, de jouets) et autres initiatives écosociales.

## 4.4 La recherche et la formation de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires

Les changements institutionnels et pédagogiques nécessaires à la prise en compte du rapport à l'environnement dans les systèmes éducatifs nationaux doivent s'inspirer de fondements et de modèles éducatifs élaborés dans une dynamique interdisciplinaire, intersectorielle et critique, et alimentés en continu par la discussion collective et l'expérimentation réflexive. Ils doivent s'appuyer sur divers types de recherche (recherche fondamentale et recherches appliquées).

- ✓ Soutenir la recherche en ERE.E : subventions et bourses; soutien aux infrastructures de recherche et aux projets spécifiques (chercheurs et étudiants);
- ✓ Valoriser la recherche arrimée aux milieux de pratique, la recherche collaborative et en partenariat;
- ✓ Favoriser le développement de programmes de formation aux cycles supérieurs rassemblant les compétences des universités québécoises en ERE.E: en particulier, développer une maîtrise interuniversitaire dans le domaine;

- ✓ Favoriser la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche; soutien à la publication de recherche, dont la revue internationale *Éducation relative à l'environnement*, unique en Francophonie depuis 1998 et menacée de disparaître faute de fonds.

## 5. Éléments de Stratégie relevant du MDDELCC

Il s'agit ici de promouvoir l'éducation « grand public », l'éducation communautaire ou l'éducation populaire et de soutenir le rôle important que jouent les acteurs du milieu non formel en tant que partenaires du milieu scolaire.

- ✓ Poursuivre, ajuster s'il y a lieu et intensifier les initiatives en cours au sein du ministère;
- ✓ Rétablir une structure ministérielle au sein du MDDELCC<sup>4</sup> soutenant l'ERE.E;
- ✓ Reconnaître et promouvoir l'apport des divers acteurs et organisations des secteurs public et parapublics, et de la société civile en ce domaine;
- ✓ Favoriser le partenariat et la collaboration entre les acteurs du milieu non formel et de l'éducation formelle; entre ces acteurs et les municipalités et autres institutions publiques;
- ✓ Offrir des possibilités de financement statutaire, au-delà des programmes de financement par projet, afin de permettre aux organisations spécialisées de poursuivre leur mission éducative;
- ✓ S'associer au MESS pour exercer un rôle de leadership pour le développement d'un plan d'action concertée en ERE.E au sein de l'appareil gouvernemental: voir le point 6.

## 6. Vers une action concertée entre les ministères et les instances associées

Ces éléments de stratégie concernent à la fois le MESS et le MDDELCC : d'une part, ces ministères sont les premiers interpellés par l'ERE.E; mais d'autre part, ils peuvent jouer un rôle de leadership pour développer des initiatives conjointes ou concertées avec et entre les divers autres ministères qui sont concernés par le rapport à l'environnement : ministères des Ressources naturelles, de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires municipales, de la Famille, de la Culture...

### 6.1 Des principes

- Faire appel à la participation des acteurs des milieux de l'éducation et de l'environnement pour l'élaboration des éléments de politiques publiques qui concernent l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté.
- Arrimer ces éléments de politiques aux réalités de notre monde actuel et à celles de notre contexte spécifique au Québec.

### 6.2 Des éléments d'actions

- Mandater le Comité interministériel en éducation<sup>5</sup> pour se saisir de l'enjeu du développement de l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, et de se doter d'un sous-comité à cet effet. Mieux encore, restaurer le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement qui avait été mis en place à la fin des années 80 (jusqu'en 1995).
- Favoriser la concertation des différentes instances concernées; stimuler le travail partenarial, le partage des ressources (expertises, installations, enveloppes budgétaires, etc.) et la co-formation entre les acteurs de notre société éducative en matière d'ERE.E; favoriser la création ou le renforcement de réseaux synergiques.
- Assurer des programmes de financement adéquat pour supporter les initiatives des milieux d'éducation formelle et non formelle.

<sup>4</sup> Au cours des années 80 et 90, le ministère de l'Environnement comportait un Service d'éducation relative à l'environnement.

<sup>5</sup> Comité interministériel sur l'harmonisation des activités destinées au réseau scolaire

- Développer un portail d'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté au Québec. Favoriser la diffusion de cette information;
  - ✚ Produire un répertoire actualisé des organismes, des institutions et des structures qui ont développé une expertise dans ce domaine : mission, offre de services, interventions;
  - ✚ Valoriser les outils d'information et le matériel pédagogique (manuels, guides pédagogiques, vidéos, etc.) développé au fil des ans par les organisations et institutions qui œuvrent (ou qui ont œuvré) en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Constituer un patrimoine de ressources pédagogiques en ERE.E;
- Promouvoir le développement de la recherche en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté : recherche-action, recherche-formation, recherche évaluative, etc.

### **6.3 La contribution des institutions publiques et parapubliques**

Une stratégie nationale d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté doit trouver ancrage au sein des différentes structures de notre organisation sociale qui relèvent du secteur public et parapublic. Des éléments de stratégie spécifiques devront être formulés par et pour ces différents acteurs. Entre autres :

- ✓ Les municipalités
- ✓ Les commissions scolaires
- ✓ Les institutions muséales, en particulier les musées-nature ou patrimoine
- ✓ Les parcs nationaux et régionaux – La SEPAQ

## **7. Observations générales sur la mise en œuvre de la Stratégie**

Parmi les arguments qui militent en faveur de l'adoption de cette stratégie, on peut mentionner que sa mise en œuvre n'impliquera pas d'investissements majeurs et pourra entraîner d'importantes retombées pour le Québec, tant en terme de réussite éducative et de qualité de société que de résultats économiques à moyen et long terme – compte tenu de l'atténuation des problèmes et des initiatives écosociales créatives que l'ERE.E peut susciter. En milieu formel, peu de nouvelles ressources sont requises, puisqu'il s'agit surtout d'enrichir les programmes existants – ceux de la formation des enseignants, du PFEQ et des autres milieux d'éducation formelle, et d'aménager la « forme scolaire ». Quant au milieu informel, certes il faudra prévoir une enveloppe pour le financement statutaire des organisations ayant développé une expertise en ERE.E. Mais cette enveloppe peut provenir des budgets prévus pour le financement par projets et aussi du Fonds vert, initialement destiné à soutenir les initiatives environnementales, dont les ONGE. Il n'y aurait donc pas d'entrave financière à l'adoption et à la mise en œuvre de la Stratégie que nous proposons. Ce qui est requis, c'est la prise de conscience de l'importance d'une action éducative appropriée pour relever les défis socio-écologiques de notre époque. C'est aussi la concertation entre les acteurs concernés. Quant aux forces vives sur les terrains de pratique, elles sont déjà au rendez-vous : enseignants, parents, élèves, jeunes, membres des équipes compétentes au sein des ONG et des institutions vouées à l'action éducative en matière d'environnement et enfin, partenaires sociaux désireux de contribuer à la nécessaire transition et au bien commun.